



E D G E P O I N T

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds *Période close le 30 juin 2026*

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels du Fonds, lesquels peuvent être présentés à la suite du rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Pour obtenir un exemplaire gratuit des états financiers semestriels ou annuels, prière de téléphoner au numéro 1-866-757-7207, d'écrire à Gestion de patrimoine EdgePoint inc., 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, ou de consulter le site Web du Fonds, au www.edgepointwealth.com/fr, ou le site Web de SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent obtenir, de la même façon, un exemplaire du document traitant des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, de son dossier de divulgation des votes par procuration et des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Pour un complément d'information, se reporter au prospectus simplifié, aux données sur le Fonds et aux états financiers annuels audités de 2025 du Fonds. Pour connaître les valeurs liquidatives par part courantes ou passées du Fonds, consulter le site Web du Fonds au www.edgepointwealth.com/fr.

MISE EN GARDE VISANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs ayant trait au Fonds, notamment sa stratégie, son rendement et sa situation prévus. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, qui reposent sur des événements ou des situations futurs ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « souhaiter », « planifier », « croire », « estimer » ou la forme négative de ces termes, ainsi que d'autres mots et expressions analogues.

De plus, tout énoncé ayant trait au rendement, aux stratégies et aux perspectives futurs, ou encore aux activités futures éventuelles du Fonds, constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et projections actuelles concernant des événements futurs et ils sont de ce fait assujettis notamment à des facteurs de risque, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds et les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont avancés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif formulé par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient donner lieu à ces écarts, y compris, mais non exclusivement, la conjoncture économique ou politique et l'évolution des marchés, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et les marchés financiers à l'échelle mondiale, la concurrence que se livrent les entreprises, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation par les gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues et les événements catastrophiques.

Le Fonds insiste sur le fait que l'énumération de facteurs importants présentée ci-dessus n'est pas exhaustive. Le lecteur est invité à peser ces facteurs et d'autres facteurs avec attention avant de prendre des décisions concernant ses placements et à ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il faut prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de la réception de nouvelles informations, de la survenance d'événements futurs ou pour toute autre raison, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction expose les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille à l'égard des facteurs et événements importants ayant eu une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Prière de lire la mise en garde préalable visant les énoncés prospectifs à la page précédente.

Résultats d'exploitation**Rendement des placements**

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le rendement des parts de série A du Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint a représenté une hausse de 1,3 %, comparativement à une hausse de 2,2 % (en dollars canadiens) pour son indice de référence, l'Indice obligataire universel FTSE Canada.

Le portefeuille est véritablement géré de façon active, tant du point de vue des titres individuels que de ses caractéristiques. Nous estimons que les taux d'intérêt actuels ne rémunèrent pas adéquatement les investisseurs pour les risques inflationnistes ni pour les conséquences associées à l'engagement de capitaux à des rendements aussi faibles à long terme. Par conséquent, la durée de notre portefeuille serait considérée comme étant courte par rapport à celle de la plupart des indices boursiers généraux. À titre de comparaison, la durée de l'indice obligataire universel FTSE Canada est nettement plus longue que celle de notre portefeuille. À court terme, y compris pour des périodes telles que le premier semestre de 2026, cette durée relative courte pourrait donner lieu à un rendement relatif inférieur. Nous ne croyons toutefois pas que cela ait une incidence sur le rendement supérieur à long terme que nous nous attendons à générer pour nos investisseurs.

La gestion du Fonds est indépendante de l'indice que nous utilisons pour établir des comparaisons de rendement à long terme. Des différences, notamment sur le plan des titres détenus et des répartitions géographique et sectorielle, pourraient influencer sur le caractère comparable et faire en sorte que notre rendement diffère de façon marquée de l'indice au cours de certaines périodes. D'autres facteurs, comme la qualité du crédit, le type d'émetteur et le rendement, pourraient se répercuter sur le caractère comparable avec l'indice.

Se reporter à la rubrique « Rendement passé » pour un complément d'information sur le rendement des autres séries, qui diffère de celui de la série A en raison surtout des charges ou des taxes imputées à chaque série, comme il est expliqué dans le prospectus.

Opérations de portefeuille

Au cours de la période, le Fonds a acheté des placements d'une valeur nette de 325,5 millions de dollars. Le taux de rotation du portefeuille s'est établi à 17,3 % pour le semestre clos le 30 juin 2026, en regard de 72,3 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Composition du portefeuille

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés, dont le risque est généralement perçu comme plus élevé que celui lié aux obligations d'État. Au 30 juin 2026, le Fonds continuait d'investir principalement dans des obligations de sociétés, qui représentaient 78 % du portefeuille. Le reste du Fonds, soit 22 %, était investi dans des obligations d'État et de la trésorerie.

Au 30 juin 2026, le portefeuille de titres de créance du Fonds était composé à 90 % d'obligations de grande qualité et à 10 % d'obligations à rendement élevé.

Produits, frais et charges

Le total des produits avant les charges pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à 32,0 millions de dollars, ce qui s'explique par les produits d'intérêts aux fins de distributions de 31,7 millions de dollars.

L'objectif du Fonds concernant le ratio des frais de gestion (le « RFG ») est toujours de faire partie des gestionnaires actifs dont les coûts sont les moins élevés de son réseau de distribution. Nous croyons que les économies d'échelle réalisées dans l'ensemble des portefeuilles d'EdgePoint ainsi que notre barème de frais de gestion échelonnés nous permettront d'atteindre cet objectif. Les frais de gestion sont ajustés tous les trimestres en fonction du taux de référence du Fonds, soit le rendement quotidien moyen jusqu'à l'échéance de l'indice obligataire universel FTSE Canada. Le taux de référence à la clôture du deuxième trimestre de 2026 était de 3,66 %. Par conséquent, les frais de gestion pour le troisième trimestre civil de 2026 ont été fixés à 0,50 % pour la série F et la série F(N) et à 1,10 % pour la série A et la série A(N). Se reporter à la rubrique « Faits saillants financiers » pour obtenir de plus amples renseignements sur les RFG de toutes les séries de parts.

Activité des porteurs de parts

Au cours de la période close le 30 juin 2026, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables a augmenté pour passer de 1,6 milliard de dollars au 31 décembre 2025 à 1,7 milliard de dollars. Une tranche de 26,1 millions de dollars de cette hausse découle d'un profit attribuable aux opérations et une tranche de 56,9 millions de dollars, des entrées nettes du Fonds.

Événements récents

Les écarts de crédit sont demeurés près de niveaux historiquement serrés au cours de la période, ce qui a réduit la rémunération additionnelle que la prise d'un risque de crédit supplémentaire aurait pu offrir. Même si le resserrement des écarts a limité le bassin d'occasions, nous continuons de repérer des titres négligés qui, selon nous, offrent des rendements attrayants sans pour autant nous obliger à assouplir nos critères de souscription. Plutôt que d'abaisser nos exigences pour obtenir un rendement plus élevé, nous avons maintenu une approche de placement cohérente, préservant ainsi la qualité du portefeuille et notre capacité d'agir à mesure que les conditions du marché évoluent.

Bien que, de nos jours, les investisseurs soient généralement disposés à accepter une rémunération moindre pour prêter à des émetteurs de qualité inférieure, nous ne croyons pas que cela justifie de modifier notre processus de placement. Plutôt que de chercher à tout prix à accroître le rendement, nous demeurons concentrés sur ce que nous pouvons maîtriser : la qualité du crédit. Nous continuons de croire que les meilleures opportunités proviennent d'une compréhension approfondie des entreprises et dérivent de placements dans des titres où des facteurs propres à l'émetteur, plutôt que l'enthousiasme généralisé des marchés, ont créé des occasions attrayantes à long terme. Nous demeurons déterminés à maintenir des normes de souscription rigoureuses tout en recherchant des occasions qui nous rémunéreront adéquatement pour les risques que nous prenons. Au 30 juin 2026, le rendement à l'échéance du Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint s'établissait à 4,2 % et sa duration, à 4,2 ans.

Parties liées

Gestionnaire

Le Fonds est géré par Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint »). En sa qualité de gestionnaire, EdgePoint offre au Fonds la prestation de services de gestion des placements, de placement, de commercialisation et de promotion ou en prévoit la prestation. En contrepartie de ces services de gestion, EdgePoint reçoit une rémunération mensuelle calculée en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série (se reporter à la rubrique « Frais de gestion »).

EdgePoint est aussi responsable des activités quotidiennes du Fonds. EdgePoint engage souvent pour le compte du Fonds des frais associés aux activités du Fonds, y compris, mais sans s'y limiter, les frais juridiques, les droits et les frais de garde, les honoraires d'audit, les frais d'administration et d'exploitation, notamment les commissions, les frais de courtage, les honoraires du fiduciaire, les impôts, les frais d'agent des transferts et d'agent de la tenue des registres, les frais des services aux porteurs de parts, les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et semestriels, des prospectus, des états financiers et des communications avec les épargnants, les frais de dépôt réglementaires, les frais payables à l'égard du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les intérêts et les autres dépenses générales liées à l'exploitation qui pourraient comprendre les salaires alloués, les coûts indirects et autres qui sont directement liées aux activités du Fonds. Ces services sont assurés dans le cours normal des activités et ils sont facturés au taux convenu par les parties. EdgePoint peut obtenir le remboursement par le Fonds de ces charges d'exploitation.

Les frais de gestion liés aux parts de la série I sont négociés avec l'épargnant et payés directement par celui-ci. Les charges d'exploitation imputables aux porteurs de parts de la série I sont prises en charge par EdgePoint et ne sont pas facturées au Fonds.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs du Fonds, Groupe de placements EdgePoint inc. (le « conseiller en valeurs »), peut obtenir le remboursement, par EdgePoint, de certaines charges d'exploitation liées à ses services-conseils, qui sont comprises dans les honoraires de gestion d'EdgePoint. Les frais liés aux services rendus par le conseiller en valeurs ne sont pas facturés à part au Fonds.

Comité d'examen indépendant

EdgePoint a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») conformément au Règlement 81-107 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le CEI se compose de trois membres indépendants, et son mandat consiste à examiner et à commenter les politiques et procédures écrites d'EdgePoint relatives aux conflits d'intérêts en ce qui a trait aux fonds gérés par EdgePoint, y compris les entreprises liées à EdgePoint. De plus amples renseignements sur le CEI sont fournis dans le prospectus simplifié et dans la notice annuelle du Fonds. Les membres du CEI reçoivent une rémunération et obtiennent le remboursement de leurs dépenses en contrepartie des services fournis au Fonds.

Frais de gestion

En contrepartie des services rendus, EdgePoint, gestionnaire du Fonds, reçoit une rémunération mensuelle calculée en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne des parts de la série A, de la série F, de la série A(N) et de la série F(N). Les frais de gestion liés aux parts de la série I sont négociés avec les porteurs de parts et payés directement par ceux-ci, et non pas par le Fonds.

Le tableau qui suit résume les services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimés en pourcentage de ces frais, pour l'exercice clos le 30 juin 2026.

	Frais pris en charge	Frais de placement	Frais de gestion du conseiller et autres frais*
Séries A et A(N)	0 %	60 %	40 %
Séries F et F(N)	0 %	0 %	100 %
Séries I	s. o.	s. o.	s. o.

* Comprend les frais liés aux services de conseils en valeurs et de gestion du portefeuille, qui englobent le choix des placements, l'analyse et le suivi, y compris le déplacement pour les visites dans les sièges sociaux des sociétés en portefeuille, d'autres frais connexes liés à la diligence raisonnable, les frais liés à la constitution du portefeuille et à la gestion des risques, les frais liés à l'analyse, à la sélection et au suivi des maisons de courtage, les frais liés aux compétences en négociation ainsi que les frais liés à la gestion des activités et du bénéfice.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre ses résultats financiers pour la période close le 30 juin 2026 et les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024, 2023, 2022 et 2021. Ces renseignements proviennent des états financiers du Fonds.

Série A

	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,18 \$	10,02 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation						
Total des produits	0,18 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,34 \$	0,30 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,06)	(0,12)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	0,04	(0,02)	(0,07)	(0,12)	—
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	(0,09)	0,13	0,33	(0,54)	0,04
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation	0,12 \$	0,21 \$	0,41 \$	0,53 \$	(0,44) \$	0,07 \$
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des produits	(0,12) \$	(0,26) \$	(0,30) \$	(0,25) \$	(0,20) \$	(0,01) \$
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,12) \$	(0,26) \$	(0,30) \$	(0,25) \$	(0,20) \$	(0,01) \$
Actif net à la clôture de la période	9,49 \$	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,18 \$	10,02 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	238 749 \$	237 943 \$	180 965 \$	119 570 \$	71 954 \$	21 634 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	25 156	25 075	18 989	12 686	7 842	2 160
Ratio des frais de gestion (note 3)	1,26 %	1,28 %	0,87 %	0,86 %	0,86 %	0,90 %
Ratio des frais de gestion avant les renonciations et les prises en charge	1,26 %	1,28 %	0,87 %	0,86 %	0,86 %	0,90 %
Valeur liquidative par part	9,49 \$	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,18 \$	10,02 \$

Notes

- Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.
 - Les informations financières pour les exercices 2021 à 2025 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de l'exercice, majoré de l'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net à la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série donnée sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
- Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds et elles sont présentées en date du 30 juin 2026, du 31 décembre 2025, du 31 décembre 2024, du 31 décembre 2023, du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.
- Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée par une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts, n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certains frais. Il peut en tout temps mettre fin à ces renonciations ou prises en charge. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu des renonciations et des prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

Série A(N)

	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,17 \$	10,02 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation						
Total des produits	0,18 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,34 \$	0,30 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,05)	(0,11)	(0,08)	(0,07)	(0,07)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,01)	0,04	(0,02)	(0,07)	(0,12)	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	(0,09)	0,14	0,34	(0,45)	0,04
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation	0,14 \$	0,22 \$	0,42 \$	0,54 \$	(0,34) \$	0,07 \$
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des produits	(0,13) \$	(0,27) \$	(0,30) \$	(0,26) \$	(0,21) \$	(0,01) \$
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,13) \$	(0,27) \$	(0,30) \$	(0,26) \$	(0,21) \$	(0,01) \$
Actif net à la clôture de la période	9,49 \$	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,17 \$	10,02 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	145 273 \$	148 779 \$	114 812 \$	75 517 \$	45 987 \$	10 223 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	15 307	15 679	12 048	8 012	5 013	1 021
Ratio des frais de gestion (note 3)	1,16 %	1,17 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,84 %
Ratio des frais de gestion avant les renonciations et les prises en charge	1,16 %	1,17 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,84 %
Valeur liquidative par part	9,49 \$	9,49 \$	9,53 \$	9,43 \$	9,17 \$	10,02 \$

Notes

- Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.
 - Les informations financières pour les exercices 2021 à 2025 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de l'exercice, majoré de l'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net à la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série donnée sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
- Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds et elles sont présentées en date du 30 juin 2026, du 31 décembre 2025, du 31 décembre 2024, du 31 décembre 2023, du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.
- Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée par une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts, n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certains frais. Il peut en tout temps mettre fin à ces renonciations ou prises en charge. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu des renonciations et des prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

Série F

	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation						
Total des produits	0,18 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,34 \$	0,30 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,03)	(0,06)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	0,04	(0,01)	(0,07)	(0,11)	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	(0,08)	0,13	0,32	(0,57)	0,02
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation	0,15 \$	0,28 \$	0,48 \$	0,59 \$	(0,40) \$	0,06 \$
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des produits	(0,15) \$	(0,32) \$	(0,36) \$	(0,32) \$	(0,26) \$	(0,01) \$
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,15) \$	(0,32) \$	(0,36) \$	(0,32) \$	(0,26) \$	(0,01) \$
Actif net à la clôture de la période	9,50 \$	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	873 124 \$	841 716 \$	630 314 \$	472 959 \$	272 467 \$	87 313 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	91 878	88 585	66 056	50 122	29 671	8 712
Ratio des frais de gestion (note 3)	0,58 %	0,60 %	0,18 %	0,18 %	0,19 %	0,23 %
Ratio des frais de gestion avant les renoncations et les prises en charge	0,58 %	0,60 %	0,18 %	0,18 %	0,19 %	0,23 %
Valeur liquidative par part	9,50 \$	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$

Notes

- Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.
 - Les informations financières pour les exercices 2021 à 2025 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de l'exercice, majoré de l'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net à la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série donnée sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
- Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds et elles sont présentées en date du 30 juin 2026, du 31 décembre 2025, du 31 décembre 2024, du 31 décembre 2023, du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.
- Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée par une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts, n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certains frais. Il peut en tout temps mettre fin à ces renoncations ou prises en charge. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu des renoncations et des prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

Série F(N)	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation						
Total des produits	0,18 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,30 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,02)	(0,05)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	—
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	0,04	(0,02)	(0,07)	(0,11)	—
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	(0,08)	0,14	0,36	(0,55)	0,01
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation	0,16 \$	0,29 \$	0,48 \$	0,62 \$	(0,38) \$	0,05 \$
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des produits	(0,15) \$	(0,33) \$	(0,36) \$	(0,32) \$	(0,26) \$	(0,01) \$
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,15) \$	(0,33) \$	(0,36) \$	(0,32) \$	(0,26) \$	(0,01) \$
Actif net à la clôture de la période	9,50 \$	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	409 425 \$	366 871 \$	291 459 \$	205 230 \$	108 788 \$	38 830 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	43 083	38 609	30 545	21 749	11 847	3 874
Ratio des frais de gestion (note 3)	0,53 %	0,54 %	0,17 %	0,16 %	0,16 %	0,21 %
Ratio des frais de gestion avant les renoncations et les prises en charge	0,53 %	0,54 %	0,17 %	0,16 %	0,16 %	0,21 %
Valeur liquidative par part	9,50 \$	9,50 \$	9,54 \$	9,44 \$	9,18 \$	10,02 \$

Notes

- Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.
 - Les informations financières pour les exercices 2021 à 2025 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de l'exercice, majoré de l'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net à la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série donnée sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
- Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds et elles sont présentées en date du 30 juin 2026, du 31 décembre 2025, du 31 décembre 2024, du 31 décembre 2023, du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.
- Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée par une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts, n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certains frais. Il peut en tout temps mettre fin à ces renoncations ou prises en charge. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu des renoncations et des prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

Série I	30 juin 2026	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif net par part du Fonds (note 1)						
Actif net à l'ouverture de la période	9,51 \$	9,55 \$	9,44 \$	9,19 \$	10,03 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation						
Total des produits	0,18 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,30 \$	0,04 \$
Total des charges	—	—	—	—	—	—
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,02)	0,03	(0,01)	(0,08)	(0,13)	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,02	(0,11)	0,12	0,39	(0,25)	0,08
Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation	0,18 \$	0,30 \$	0,49 \$	0,66 \$	(0,08) \$	0,13 \$
Distributions aux porteurs de parts						
Provenant des produits	(0,18) \$	(0,38) \$	(0,38) \$	(0,33) \$	(0,28) \$	(0,01) \$
Total des distributions aux porteurs de parts	(0,18) \$	(0,38) \$	(0,38) \$	(0,33) \$	(0,28) \$	(0,01) \$
Actif net à la clôture de la période	9,51 \$	9,51 \$	9,55 \$	9,44 \$	9,19 \$	10,03 \$
Ratios et données supplémentaires (note 2)						
Total de la valeur liquidative (en milliers)	32 426 \$	20 657 \$	11 175 \$	9 168 \$	5 709 \$	434 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 410	2 172	1 171	971	621	43
Ratio des frais de gestion (note 3)	— %	— %	— %	— %	— %	— %
Ratio des frais de gestion avant les renonciations et les prises en charge	— %	— %	— %	— %	— %	— %
Valeur liquidative par part	9,51 \$	9,51 \$	9,55 \$	9,44 \$	9,19 \$	10,03 \$

Notes

- Le calcul de l'actif net par part est décrit ci-après.
 - Les informations financières pour les exercices 2021 à 2025 proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
 - L'actif net par part d'une série donnée est établi d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation par part d'une série donnée est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts de cette série en circulation au cours de la période. Par conséquent, l'actif net à l'ouverture de l'exercice, majoré de l'augmentation (la diminution) provenant de l'exploitation, ne correspondra pas à l'actif net à la clôture de la période.
 - Les distributions par part d'une série donnée sont établies d'après le nombre de parts de cette série en circulation à la date de clôture des registres aux fins des distributions. Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires, au gré des porteurs de parts.
- Les informations financières présentées dans le tableau des ratios et des données supplémentaires ont été établies au moyen de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des parts du Fonds et elles sont présentées en date du 30 juin 2026, du 31 décembre 2025, du 31 décembre 2024, du 31 décembre 2023, du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021.
- Le ratio des frais de gestion (le « RFG ») correspond au total des frais de gestion et des charges d'exploitation payés pour chacune des séries du Fonds, y compris les taxes applicables et les intérêts, exclusion faite des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chacune des séries du Fonds. Toute distribution de frais de gestion versée par une série du Fonds qui réduit, dans les faits, les frais de gestion devant être payés par certains porteurs de parts, n'est pas déduite des charges prises en compte dans l'établissement du RFG global de la série. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certains frais. Il peut en tout temps mettre fin à ces renonciations ou prises en charge. Les RFG du Fonds sont présentés, compte tenu et compte non tenu des renonciations et des prises en charge.

Faits saillants financiers (suite)

Ratios du Fonds	30 juin	31 déc.	31 déc.	31 déc.	31 déc.	31 déc.
	2026	2025	2024	2023	2022	2021
Ratio des frais d'opérations (note 4)	– %	– %	– %	– %	– %	– %
Taux de rotation du portefeuille (note 5)	17,26 %	72,27 %	42,48 %	39,46 %	13,87 %	1,22 %

Notes

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opérations est calculé pour l'ensemble du Fonds et il s'applique à toutes les séries de celui-ci. Le ratio pour le 30 juin 2026 est annualisé.

5. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du Fonds d'après le montant des achats ou du produit tiré de la vente de titres pour la période, selon le montant le moins élevé, exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations ayant une échéance d'au plus un an au moment de leur acquisition, divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour la période. Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'une période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

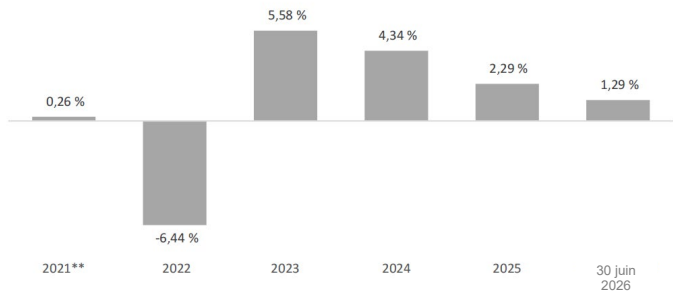
Rendement passé

La présente section porte sur le rendement passé du Fonds. Le rendement passé fait état des variations de la valeur des titres et suppose le réinvestissement de toutes les distributions (s'il y a lieu). L'information sur le rendement passé ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat ou de placement, ni des frais optionnels, ni des impôts sur le revenu à payer par l'épargnant qui auraient fait diminuer les rendements. Il convient de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas indicatif de son rendement futur.

Rendements annuels

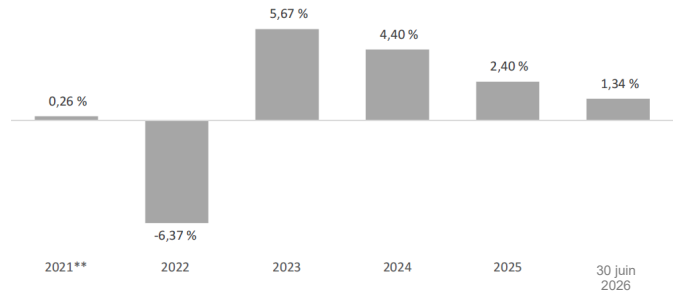
Les graphiques ci-après présentent le rendement pour chacune des périodes indiquées et l'évolution du rendement obtenu par le Fonds d'une période à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période, s'il y a lieu. Les écarts entre les rendements des séries de parts découlent en grande partie des différentes proportions de charges imputées à chacune des séries, tel qu'il est indiqué dans le prospectus et dans les états financiers.

Série A



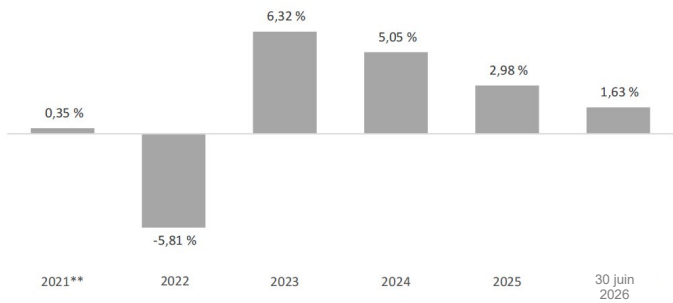
**Période allant de la création, le 2 novembre 2021, au 31 décembre 2021.

Série A(N) sans TVH



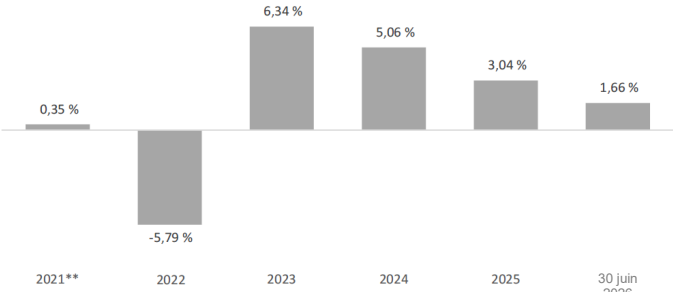
**Période allant de la création, le 2 novembre 2021, au 31 décembre 2021.

Série F



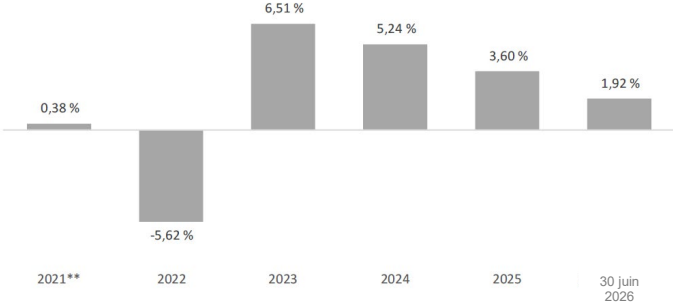
**Période allant de la création, le 2 novembre 2021, au 31 décembre 2021.

Série F(N) sans TVH



**Période allant de la création, le 2 novembre 2021, au 31 décembre 2021.

Série I



**Période allant de la création, le 2 novembre 2021, au 31 décembre 2021.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2026

Les 25 positions principales

Titres	Pourcentage du portefeuille
1 Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 ^{er} décembre 2048	3,64 %
2 Gouvernement du Canada, 3,25 %, 1 ^{er} décembre 2034	3,56 %
3 Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,09 %
4 Gouvernement du Canada, 3 %, 1 ^{er} juin 2034	2,61 %
5 TWDC Entreprises 18 Corp., 3,057 %, 30 mars 2027	2,25 %
6 Gouvernement du Canada, 5 %, 1 ^{er} juin 2037	2,12 %
7 Nestle Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	2,04 %
8 Constellation Software Inc., débenture à taux variable, 31 mars 2040	1,96 %
9 La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, 2,54 %, 28 février 2028	1,89 %
10 Intact Corporation financière, 2,179 %, 18 mai 2028	1,85 %
11 McDonald's Corp., 4,107 %, 21 août 2032	1,74 %
12 Verizon Communications, 2,5 %, 16 mai 2030	1,73 %
13 Banque de Montréal, 3,19 %, 1 ^{er} mars 2028	1,60 %
14 Gouvernement du Canada, 4 %, 1 ^{er} juin 2041	1,60 %
15 Gouvernement du Canada, 2 %, 1 ^{er} décembre 2051	1,55 %
16 La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,1 %, 2 février 2028	1,55 %
17 Chemins de fer nationaux du Canada, 3,5 %, 10 juin 2030	1,54 %
18 Société en commandite Holding FPI Granite, 3,062 %, 4 juin 2027	1,50 %
19 Hydro One Inc., 3,9 %, 21 novembre 2033	1,44 %
20 Gouvernement du Canada, 2,5 %, 1 ^{er} décembre 2032	1,44 %
21 Gibson Energy Inc., 2,85 %, 14 juillet 2027	1,41 %
22 La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, 4 %, 13 juin 2032	1,28 %
23 Mondelez International, 4,625 %, 3 juillet 2031	1,25 %
24 Alimentation Couche-Tard Inc., 3,864 %, 26 septembre 2032	1,24 %
25 Boyd Group Services Inc., 5,75 %, 4 septembre 2033	1,22 %
Total	47,09 %

Pondération sectorielle

Secteurs	Pourcentage du portefeuille
Obligations canadiennes de grande qualité	64,09 %
Obligations du gouvernement du Canada	18,73 %
Obligations à rendement élevé	10,12 %
Obligations américaines de grande qualité	3,97 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,09 %
Total	100,00 %

Valeur liquidative totale

1,7 milliard de dollars

La somme des pourcentages pourrait ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement. L'aperçu du portefeuille pourrait changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour sont publiées chaque trimestre sur notre site Web au www.edgepointwealth.com/fr 60 jours après la clôture du trimestre, sauf après le 31 décembre, soit la clôture de l'exercice. Elles sont alors publiées 90 jours après la clôture.

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com/fr

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
